

## « Jamais un gouvernement du Québec n'est allé si loin pour défendre le français »

— Robert Bourassa

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le premier ministre Robert Bourassa invite les dirigeants du Mouvement du Québec français (MQF) à « relire » le texte de la loi 178 afin de constater que la loi va jusqu'à « suspendre les libertés fondamentales pour protéger la culture française ».

Telle a été la première réaction hier de M. Bourassa que la presse invitait à commenter la manifestation des 60 000 Québécois qui, dimanche, sont descendus dans la rue pour exiger le retrait de la Loi 178 et la réinstallation intégrale de la Loi 101.

« Jamais un gouvernement du Québec n'est allé si loin

pour défendre le français », a dit le premier ministre.

M. Bourassa rencontrera aujourd'hui les dirigeants du MQF qui doivent lui faire officiellement rapport sur la manifestation de dimanche. Il fera alors des commentaires plus approfondis.

M. Bourassa a tenu néanmoins à féliciter les dirigeants du MQF pour « la façon ordonnée, calme et positive » dont s'est déroulée la marche de dimanche.

Mais les très brefs commentaires qu'il a formulés sur la Loi 178 laissent entrevoir très peu d'espoir que cette loi sévèrement critiquée tant par les francophones que par les anglophones soit révisée par le gouvernement.

## Une nouvelle manif attend les députés aujourd'hui

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Les Québécois francophones n'accepteront pas que leur gouvernement « finisse » dans le dossier linguistique avec sa Loi 178, un « tissu de demi-mesures », difficilement applicable et voué au ridicule, a prédit, hier, le porte-parole d'une coalition d'organismes qui comptent réunir plusieurs milliers de protestataires devant l'Assemblée nationale, aujourd'hui.

Galvanisé par le succès retentissant de la manifestation de dimanche — qui a fait descendre 60 000 personnes dans les rues de Montréal — le porte-parole du Mouvement Québec français, M. Guy Bouthillier, n'a pas voulu préciser combien de personnes il prévoyait à celle d'aujourd'hui, tenue en milieu de semaine, le jour de la reprise de la session à l'Assemblée nationale.

« À chaque fois, les Québécois sont sortis plus forts que ce que l'on osait nous-mêmes espérer », a-t-il déclaré.

Le gouvernement doit réaliser que l'opposition à la Loi 178 « ne provient pas d'une douzaine de « nostalgiques » qui écrivent des textes aux journaux », a dit M. Bouthillier. La manifestation de dimanche a démontré que les jeunes sont aussi « sur le sentier de la guerre », a-t-il lancé.

La vigile de 101 minutes d'aujourd'hui est parainnée par une coalition d'une dizaine d'organismes syndicaux, allant de la CSN jusqu'à l'Union des artistes en passant par la FTQ, la CEQ et le Syndicat des fonctionnaires du Québec. Ensemble ils représentent près d'un million de personnes, a soutenu leur porte-parole.

Sans détours, M. Bouthillier a évoqué les frictions linguistiques de 1969, et les manifestations contre le bill 63 qui avait coûté le pouvoir au gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand, « même s'il y avait à l'époque une odeur de poudre qui n'y est plus ».

« On sait ce qui est arrivé à ceux qui ont proposé le bill 63 », a lancé M. Bouthillier après avoir dit qu'il rencontrerait M. Bourassa, « maître provisoire des lieux », à l'Assemblée nationale. Il s'est défendu de faire de la politique, mais le



Guy Bouthillier

dossier linguistique est intimement lié aux considérations électorales, a-t-il expliqué.

Québec doit restituer à la Loi 101 sa vigueur originale, a-t-il insisté. En outre, le gouvernement doit protester contre la loi fédérale C-72, une dangereuse intrusion fédérale dans les compétences linguistiques du Québec, estime le MQF.

M. Bourassa, selon lui, mise sur le fait que le temps apaisera les inquiétudes; « non, l'affaire ne disparaîtra pas, parce que le mal est là et il est profond », ajoute le porte-parole du Mouvement Québec français.

Pour M. Bouthillier, le gouvernement « manque de courage et de fierté », en mettant de l'avant une « loi de demi-mesures » dont « les chinoïseries seront ridiculisées ».

« On demandera aux commerçants leurs mensurations linguistiques », a-t-il lancé appelant le projet de directive sur la « nette prédominance » du français. « On ridiculise la Loi 178, par conséquent la Loi 101, et en bout de course toute la société québécoise », a lancé M. Bouthillier.

À force de présenter la Loi 101 comme une position extrême, le gouvernement Bourassa a donné prise à des comparaisons odieuses dans les médias anglophones, « des allusions « kukluxklanésques », a-t-il dit.

Les informations voulant que Québec augmente cette année de 52 p. cent les fonds dévolus à la défense du français, doivent être prises avec un grain de sel, selon lui. « M. Bourassa se préparait un accueil — une réponse — à la manifestation », selon M. Bouthillier.

## Ottawa et Washington négocieront une réduction accélérée des tarifs douaniers

Presse Canadienne  
WASHINGTON

Le Canada et les États-Unis ont convenu hier de retourner à la table de négociation du libre-échange pour accélérer l'élimination des tarifs douaniers que l'un et l'autre appliquent sur leurs importations respectives.

Le ministre du Commerce extérieur John Crosbie et son homologue américain Carla Hills ont annoncé la décision à l'issue d'une première réunion de la Commission canado-américaine du commerce, l'organisme chargé de superviser la mise en vigueur du traité bilatéral.

Initialement, en vertu de cet accord commercial, les tarifs douaniers devaient disparaître progressivement, sur une période de dix ans. Mais en négociant leur abolition plus rapide, on ferait baisser plus rapidement les prix des produits dans les deux pays, ce qui n'est pas pour déplaire aux consommateurs, à condition bien sûr que les économies ainsi réalisées soient retransmises aux acheteurs.

Tous les produits, des meubles et appareils électriques aux produits chimiques en passant par l'acier, seraient touchés par ces réductions accélérées.



Le ministre canadien du Commerce extérieur, M. John Crosbie, a rencontré hier, à Washington, son homologue américaine, la représentante Carla Hills.

Cependant, il faut souligner que déjà 70 p. cent de tout le commerce entre le Canada et les États-Unis, évalué à \$155 milliards US, est déjà exempté de taxe à l'importation.

M. Crosbie et Mme Hills, qui est la nouvelle Représentante du commerce américaine, ont mentionné que plusieurs industries avaient exprimé leur désir de hâter le rythme des réductions. Les négociations proprement dites pourraient débuter au cours du printemps, dans l'espoir de mettre en place un nouvel échancier de réductions d'ici le 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine, a précisé M. Crosbie.

Mme Hills s'est par ailleurs réjouie de la décision de l'Ontario de « cesser de violer » les clauses de l'accord de libre-échange sur les importations de vins de l'étranger. L'Ontario a décidé la semaine dernière de commencer à éliminer les surtaxes appliquées sur les vins américains, en échange d'une aide fédérale accrue à l'industrie des vins de cette province.

Mais il n'y a pas eu de progrès dans les autres litiges commerciaux qui opposent les deux pays, notamment les normes appliquées au contreplaqué, et les exportations de saumon et de hareng crus de Colombie-Britannique.

## Mme Thatcher promet d'aider le Canada à garder son accès au marché européen

Presse Canadienne  
LONDRES

La première ministre Margaret Thatcher a promis au premier ministre Brian Mulroney, hier, de se montrer « très vigilante pour que le Canada et des pays comme le Canada conservent leur plein accès au marché européen ».

En retour, M. Mulroney s'est engagé à veiller à ce que « le traité de libre-échange canado-américain serve d'invitation aux autres de venir se joindre à nous sur le continent ».

Les deux premiers ministres ont annoncé ces résolutions après un entretien de deux heures et demie, au cours duquel il a été notamment question de libre-échange entre les États-Unis et le Canada et de l'abolition en 1992 des barrières commerciales qui persistent encore au sein de la Communauté économique européenne.

Sur cette question de commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne, M. Mulroney a fait savoir qu'il n'avait pu donner « aucune assurance » à Mme Thatcher au sujet de la construction d'une flotte de 10 à 12 sous-marins nucléaires pour le Canada, au coût d'au moins \$8 milliards.

Une compagnie britannique et une compagnie française sont les deux principaux soumissionnaires.

M. Mulroney a tenu à préciser, cependant, que les récentes améliorations des relations entre l'Est et l'Ouest ne signifiaient que le besoin de sous-marins était moins grand.

Les pays de l'Ouest, a déclaré M. Mulroney, doivent constamment « demeurer vigilants et être très bien préparés ».

Abordant la question de la pollution atmosphérique, Mme Thatcher a signalé que la version

finale du communiqué émis samedi par le Canada et 23 autres pays a éliminé la plupart des points qui ne lui plaisaient pas dans des ébauches précédentes.

Elle n'a pas précisé, cependant, si les changements ont été suffisants pour l'amener à signer cette Déclaration de La Haye. Selon des hauts fonctionnaires britanniques, elle ne le fera pas.

La déclaration propose la création d'une nouvelle agence des Nations unies ou le renforcement des organisations existantes pour combattre la pollution de l'atmosphère.

La nouvelle agence devra s'attaquer au problème de la destruction de la couche d'ozone et de l'effet de serre.

Mme Thatcher a résumé son entretien avec M. Mulroney en soulignant que « les relations entre nos deux pays et entre les premiers ministres du Canada et de la Grande-Bretagne sont en excellente santé ».



Les premiers ministres canadien et britannique, M. Brian Mulroney et Mme Margaret Thatcher, ont eu un entretien de deux heures et demie, hier, au cours duquel il a été notamment question de libre-échange entre les États-Unis et le Canada et de l'abolition en 1992 des barrières commerciales qui persistent encore au sein de la Communauté économique européenne. L'épouse de M. Mulroney, Miela, était également du voyage.

## Rushdie: une décision « ridicule »

Presse Canadienne  
LONDRES

Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré, hier, qu'il amendera les règlements fédéraux existants pour prévenir une répétition de la décision « ridicule » d'un bureaucrate fédéral de bloquer temporairement l'entrée au Canada du roman controversé « Les versets sataniques ».

« Nous allons regarder ça pour amender la procédure et faire en sorte que ça ne se reproduise plus », a-t-il dit aux reporters à l'issue d'une réunion de 2 heures et demie avec le premier ministre britannique Margaret Thatcher à sa résidence officielle, au 10 Downing Street.

M. Mulroney a fait part à Mme Thatcher de sa position au sujet de la condamnation à mort de l'écrivain britannique par l'ayatollah Khomeini à savoir que son gouvernement trouve cela « totalement inacceptable ».

« J'ai exprimé à Mme Thatcher le point de vue de mon gouvernement que c'est... inacceptable que quelqu'un mette à prix la tête d'un citoyen pour quelque raison que ce soit, et encore moins pour avoir écrit un livre, et qu'avec le plus grand respect pour la religion ce genre d'attitude est totalement inacceptable et que je ne pouvais permettre que le Royaume-Uni reçoive pareil traitement sans être fortement appuyé par ses alliés et amis, parmi lesquels figure le Canada ».

## Ottawa révisé la péréquation

Presse Canadienne  
OTTAWA

Ottawa procède actuellement à une révision des paiements de péréquation aux provinces car la situation financière de ces dernières est meilleure que celle du gouvernement fédéral qui ploie sous les dettes, a fait savoir le ministre du Commerce, M. John Crosbie.

« De façon générale, les provinces sont en bien meilleure situation financière que nous », a indiqué hier M. Crosbie avant de prendre la direction de Washington où il devait avoir des rencontres concernant le libre-échange.

## Une femme remporte l'élection partielle pour combler le poste de John Dahmer

Presse Canadienne  
RADWAY, ALBERTA

Le Parti de la Réforme fera son entrée aux Communes. Les électeurs de la circonscription rurale de Beaver River, dans le nord-est de l'Alberta, ont en effet élu, hier soir, la candidate de ce parti, Deborah Grey, une enseignante de 36 ans.

Cette élection partielle avait été déclenchée pour combler le

poste laissé vacant lors du décès du Conservateur John Dahmer.

M. Dahmer est mort du cancer peu de temps après avoir été élu, l'automne dernier.

Le candidat conservateur Dave Broda, qui avait fait la lutte à huit candidats lors de l'investiture, a dû se contenter de la deuxième place. En fin de soirée, le libéral Ernie Brosseau et le néo-démocrate Bard Bonneau se disputaient toujours la troisième place.

**LES CPG SNF: UNE VALEUR SÛRE**

1 AN *	2 ANS **	3 ANS **	4 ANS **	5 ANS **
11¼%	11¼%	10⅞%	10⅞%	11⅞%
1¼%				
DE PLUS SI VOUS AVEZ ATTEINT 60 ANS				
(Minimum: 5 000 \$)				

La SNF offre ce que les investisseurs avisés recherchent d'abord et avant tout : des taux concurrentiels, un niveau d'investissement très flexible (à compter de 500 \$), une sécurité garantie... et une connaissance des besoins des gens d'ici qui remonte à plus de 70 ans. Profitez-en.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

\* Intérêt annuel \*\* Intérêt annuel composé

**Libérez-vous!**  
Confiez-nous votre avenir

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE**  
425, bd de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3G5  
(514) 844-2050 1-800-361-8625

Membre du Groupe MFQ  
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS

## Hydro-Québec: le colosse aux pieds d'argile

Il est évidemment facile de dénoncer Hydro après un gâchis comme celui d'hier, ne serait-ce que pour exprimer la frustration que ressentent tous les Québécois. Il y a quelque chose qui ne va pas quand les «hydroquébécois» en viennent à équiper leurs maisons Novelec de matériel de camping.



Mais en plus d'être irritante, la panne générale d'hier est profondément inquiétante. En effet, elle ne s'explique pas seulement par les négligences d'Hydro-Québec. Ce qui est en cause, c'est la technologie même de la société d'État et son infaillibilité. C'est infiniment plus grave.

Les milliers de pannes dont ont souffert les Québécois sont surtout dues aux carences du réseau de distribution, celui qui dessert les maisons. Les causes en sont maintenant connues: la vétusté de certaines installations, un climat anormalement féroce, la surcharge due à la croissance de la clientèle, la négligence d'Hydro qui n'a pas consacré assez de ressources à la réparation et à la modernisation.

Mais hier, c'est le réseau de transport qui a flanché, celui qui relie les centrales aux régions consommatrices. Le réseau de transport n'est ni surchargé, ni vétuste. Il souffre sans doute de problèmes d'entretien, mais en plus, il est mal conçu. Même les dirigeants d'Hydro le disent. En raison des critères qui ont présidé à sa conception, il est moins fiable que celui de nos voisins américains.

Contrairement aux réseaux de Nouvelle-Angleterre, le réseau d'Hydro n'a pas été prévu pour empêcher les pannes générales. Déjà, il est plus vulnérable, parce que les centrales sont très éloignées des centres de consommation. Mais comme il est constitué de centrales hydroélectriques, il est plus facile de répartir le système quand il s'effondre. Pour cette raison, Hydro n'a pas tenté de le prémunir dans le passé contre les pannes générales qui terrorisent nos voisins.

Mais cela ne suffit pas à expliquer ce qui vient de se produire. Premièrement, selon les critères d'Hydro, la fiabilité moindre du réseau ouvrirait la porte, en moyenne, à une panne à tous les cinq ans. Nous avons eu cinq pannes de transport en moins d'un an, dont deux générales. Pourquoi?

Deuxièmement, Hydro s'est toujours vantée de pouvoir rétablir le courant dans les six heures qui suivent une panne. Ce n'est pas ce qui s'est produit. Douze heures après la panne, les problèmes restaient nombreux. Pourquoi?

Troisièmement, malgré ses outils de contrôle, durant toute la journée d'hier, Hydro a été incapable de préciser les causes de la panne. Pourquoi?

Quatrièmement, Hydro s'est dotée d'équipements sophistiqués pour protéger le réseau et empêcher que des avaries locales compromettent toute la province: ordinateurs, système de télédiagnostic. Manifestement, les joujoux «high-tech» ne fonctionnent pas, ce qui fait poser des questions sur la qualité de ses innovations technologiques. Pourquoi?

Tout cela est troublant et néfaste. Pour les négociations en vue d'exportations, mais aussi pour l'image de toute notre technologie de l'hydro-électricité qu'Hydro et de nombreuses firmes québécoises vendent à l'étranger. Ce «know how» est l'une des forces du Québec. On risque de perdre cet avantage. Enfin, ce qui n'est pas négligeable, on assiste à l'effritement d'un symbole important pour les Québécois.

Le drame, c'est qu'il n'y a pas de solutions qui permettraient de résoudre rapidement ces problèmes. Dans son plan de développement, déposé il y a dix jours, Hydro prévoit justement d'importants investissements, \$850 millions, pour que son réseau puisse atteindre le même degré de fiabilité que ceux des USA. Fort bien. Mais cela se fera progressivement d'ici 1994. Cela ne nous met pas à l'abri d'autres crises dans les années qui viennent. Il est probablement impossible d'accélérer une démarche qui implique de la recherche et des problèmes de conception.

On ne peut pas non plus mettre Hydro à l'amende, puisque ce sont les citoyens qui paieraient en bout de ligne, pas plus qu'on peut exiger, comme cela se fait au Japon, la démission de dirigeants qui viennent tout juste d'arriver à Hydro et qui ne font qu'hériter d'une situation.

Mais il n'en reste pas moins qu'Hydro souffre maintenant d'un très grave problème de crédibilité qui durera tant qu'on ne saura pas exactement pourquoi de telles choses se produisent. Pour l'avenir d'Hydro et celui du Québec, il faut crever cet abcès.

Alain DUBUC

## Quand le bâtiment va

La marmite bout à nouveau dans le petit monde de la construction, à un mois et demi de l'expiration du décret. L'enjeu économique des négociations de cette année est crucial, non seulement pour les entrepreneurs et les ouvriers mais, en dernière ligne, pour le consommateur qui paie la note.



L'industrie de la construction du Québec est, depuis 20 ans, réglementée par un régime de relations de travail unique en Amérique du Nord. Tous les entrepreneurs, petits comme grands, et tous les travailleurs, depuis celui qui construit un bungalow sur la rue Principale d'un village jusqu'à celui qui travaille sur un gros chantier industriel du centre-ville de Montréal, sont régis par les mêmes conditions.

Officiellement, il y a 110 000 travailleurs de la construction au Québec. Mais il s'agit d'un chiffre trompeur. En réalité, il n'y a que 85 000 emplois réels. De plus, ce sont bien souvent des emplois saisonniers de telle sorte que la très grande majorité des travailleurs de la construction chôment, en moyenne, 15 ou 16 semaines par année.

C'est la raison pour laquelle, pour la première fois dans ce secteur, les frères ennemis d'autrefois, la FTQ et la CSN, se sont unis en front commun. Au lieu de mettre l'accent sur les augmentations salariales, comme par le passé, on désire cette année continger l'industrie, en éliminant quelque 25 000 permis de travail. Et surtout, on réclame des entrepreneurs la création d'un fonds spécial qui permettrait aux «vrais travailleurs de la construction» d'ajouter entre \$100 et \$150 par semaine à leurs prestations d'assurance-chômage.

La présentation de telles demandes permet de faire éclater au grand jour l'absurdité du présent décret de la construction.

Déjà, l'an dernier, le gouvernement québécois avait retiré la rénovation domiciliaire du champ d'application du décret. Le taux horaire des travailleurs de la construction était devenu si élevé que bon nombre de Québécois confiaient, souvent illégalement, leurs travaux à des ouvriers acceptant de travailler à des taux moindres.

Or d'autres absurdités persistent. Il est inconcevable, par exemple, que l'on paie aussi cher l'ouvrier qui électrifie une grange que celui qui œuvre sur un chantier industriel et que l'on ne fasse pas de distinction entre celui qui construit un bungalow de banlieue et celui qui œuvre sur un condo de luxe.

Tant que la loi ne fera pas de distinction entre les petits et les gros entrepreneurs et, surtout, entre le consommateur moyen, client du premier, et les entreprises d'État ou les promoteurs fonciers, clients du second, il semble illusoire de parler de sécurité du revenu pour les «vrais travailleurs de la construction».

Pierre VENNAT

## Mulroney et l'ozone

Pourquoi M. Mulroney a-t-il fait le premier voyage officiel de son second mandat à La Haye? Pourquoi a-t-il tenu à assister à une conférence internationale sur la protection de l'atmosphère? Et pourquoi ce sommet?

Les réponses qu'on peut suggérer ne dissiperont pas la confusion et l'impression de flou qui restent après cette conférence de La Haye, qui survient après d'autres (notamment celle de Montréal) et qui en précède d'autres.

Longtemps dédaignée, la protection de l'environnement suscite un intérêt presque débridé. C'est à qui organiserait le sommet le plus réussi autour d'un thème comme la réduction des chlorofluorocarbones, agents destructeurs de la couche d'ozone.

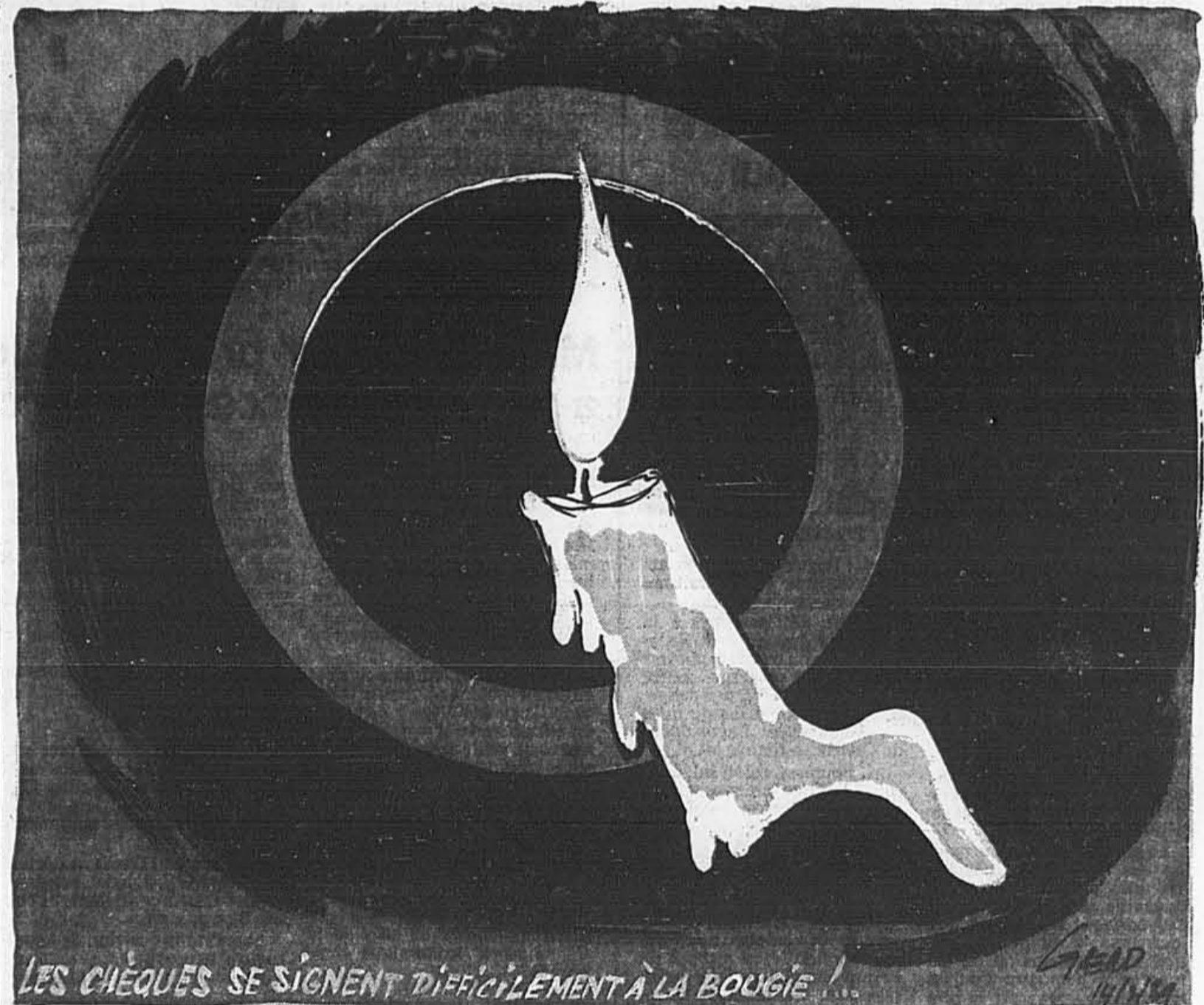
Vingt-quatre pays ont envoyé des délégations à La Haye. La France, représentée par une forte délégation, aurait voulu que le sommet accouche d'une nouvelle instance dotée de pouvoirs juridiques pour la surveillance de l'application des standards internationaux. On comprend que Mme Thatcher, qui est en train de privatiser l'aqueduc dans son pays, n'ait pas éprouvé l'irrésistible envie de participer à des décisions qui auraient accru l'intervention des États. De toute façon, la réunion s'est conclue sur ce que le premier ministre canadien a appelé «une étape parmi d'autres». Et de s'envoler vers Londres.

Les ministres ne peuvent voyager à l'étranger sans être assaillis de questions portant sur des thèmes domestiques. Comme si on voulait les «ramener à la maison». Ou peut-être mettent-ils beaucoup de complaisance à ressasser des thèmes connus ici, comme pour rappeler que, même à distance, ils pensent à leurs chers électeurs.

Quoi qu'il en soit, M. Mulroney a trouvé le moyen de parler d'un cher concitoyen à lui, l'ex-premier ministre Trudeau. Mais il a été amené à donner une réponse intéressante à une question qui ne l'était pas moins. Pourquoi le livre de Salman Rushdie, mis à l'index par l'islam, a-t-il été arrêté pendant quelques heures à la frontière du Canada? Le premier ministre admet qu'il s'agit d'une incongruité et annonce que les règlements seront corrigés. Nous allons attendre la suite avec intérêt. Cet exercice anonyme de la censure est peut-être moins rare qu'on ne le pense.

De l'affaire Rushdie, M. Mulroney a pu s'entretenir avec le gouvernement anglais. Et s'il est capable d'un brin d'impertinence en présence de la Dame de fer, le premier ministre aura peut-être cherché à savoir quand Londres va finir de payer sa dette au Canada. Il s'agit naturellement d'une dette contractée durant la Guerre. Le versement de quelques centaines de millions faciliterait la réduction du déficit canadien.

Guy CORMIER



DROITS RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres

### Hausse scandaleuse

■ Mariane Favreau, dans sa chronique du dimanche 19 février 1989, mentionne qu'un contribuable a vu son compte de taxes municipales pour une machine distributrice augmenter de 79 p. cent. Ma propre taxe de bureau a subi elle aussi une hausse scandaleuse passant de \$57 quelle était en 1988 à \$100 en 1989 (hausse de 75 p. cent). Pourtant la hausse était raisonnable les années antérieures puisque ce compte s'élevait à \$54 pour 1987.

Le plus fâchant dans tout cela, c'est que l'existence même de cette taxe est contestable, puisque je paie déjà à la ville de Montréal une taxe d'affaires (\$4980,13), et qu'en fait la taxe de bureau n'est ni plus ni moins qu'une surtaxe.

Peut-être que cette hausse servira à payer les augmentations de salaire tout aussi scandaleuses recommandées par le comité Saucier? Ce comité mandaté par le comité exécutif de la ville recommande une augmentation de 31 p. cent du salaire de ces mêmes membres (Mariane Favreau, *La Presse*, 15 février 1989).

Avec des augmentations de salaire de cet ordre, le maire Doré n'a pas fini de puiser dans nos poches!

Bernard Gauthier  
médecin, Montréal

### Réunion partisane?

■ Dans *La Presse* du dimanche 5 mars dernier, madame Marianne Favreau se demande si les représentants des services municipaux sont bien à leur place en participant à une réunion locale organisée pour les

locataires du district de Côte-des-Neiges et coparrainée par le conseiller municipal et l'organisation locale du RCM?

Peut-être en effet, avon-nous erré en associant ensemble le conseiller municipal et l'organisation locale du RCM, dans une action en faveur des locataires de Côte-des-Neiges où des Services de la Ville sont invités. C'est une question que je soulèverai à la prochaine réunion de district de l'association pour éviter que des activités sans caractère partisan soient perçues comme telles à l'avenir.

Et pour éviter tout malentendu, je vais m'assurer que les services municipaux déjà invités ne participent pas à la réunion.

Ayant affirmé toutefois qu'il ne s'agit pas de rencontres partisans, je dois préciser pour le bénéfice de vos lecteurs et de vos lectrices la nature et le contexte de ces rencontres.

L'année dernière plusieurs propriétaires de Côte-des-Neiges ont connu des hausses de taxes importantes. Malgré tout, certains d'entre eux ont voulu profiter de la hausse générale des taxes municipales pour obtenir de leurs locataires des augmentations de loyers injustifiées. Alerté par ces derniers, j'ai pris l'initiative de convoquer les locataires du secteur concerné pour les informer de leurs droits. Cette réunion fut un grand succès, non seulement par la participation, mais du fait que plusieurs locataires ont pu ainsi éviter des hausses de loyers injustifiées. Lors de cette rencontre, plusieurs plaintes furent déposées concernant le manque d'entretien et de service de même que les problèmes de sécurité auxquels faisaient face les locataires. La nature de la plupart de ces plaintes relevait directement soit du Service de l'habitation

de la Ville de Montréal, soit du Service des incendies.

Tirant profit de l'expérience de l'année dernière, j'ai décidé comme conseiller municipal de réunir à nouveau les locataires de Côte-des-Neiges, en cette période de renouvellement des baux. Et pour m'assurer que les plaintes recevraient une attention immédiate et un suivi efficace, j'ai pris l'initiative comme c'est le droit (voir le Devoir) de tout conseiller municipal, de le faire. Faut-il rappeler que Côte-des-Neiges est habitée à 93% par des locataires et que ceux-ci, provenant en majorité de communautés culturelles diverses, ont souvent des problèmes de communication avec les services municipaux de même qu'avec la Régie du logement?

Je tiens à préciser que c'est en tant que conseiller en premier lieu que j'ai convoqué les locataires du district à ces réunions. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que je participe à ce genre d'activités.

ABE LIMONCHIK  
Conseiller municipal  
District Côte-des-Neiges

### Titres trop romantiques

■ Il me semble que *La Presse* pourrait contribuer à prévenir beaucoup d'assassinats en modifiant un tant soit peu sa politique de titrage. Je m'explique, il faut constater que beaucoup de crimes continuent à être décrits de façon «romantique» dans certains médias, dont *La Presse*. Je pense en particulier aux voies de fait, kidnappings, viols et meurtres commis par des hommes contre «leurs» femmes et enfants. Les journalistes ont beaucoup évolué sur

ces dossiers mais on a parfois l'impression à la lecture de *La Presse* que le responsable des titres refuse d'emboîter le pas. C'est ainsi que le 10 février dernier, on pouvait lire dans vos pages: «Drame passionnel: un homme de 52 ans abat sa jeune compagne et se suicide». De telles «passions» sont à sens unique et relèvent bien plus de l'égoïsme et de la volonté de contrôle que de l'amour. En choisissant un tel titre (très XIX<sup>e</sup> siècle...), vous préférez automatiquement un alibi au meurtrier et à tous les hommes qui ont parfois envie de brutaliser ou de tuer une conjointe. Compte tenu de la «dangerosité» très élevée de ces agresseurs récidivistes, n'est-ce pas rendre à vos lectrices un bien mauvais service?

Par ailleurs, j'ai remarqué que dans presque tous vos articles sur les assassinats de femmes par leurs maris, il est fait état de «chicanes» ou «disputes» entendues par les voisins depuis quelque temps. N'est-ce pas là un euphémisme pour signaler que la victime était, comme Anna Csato de Longueuil (*La Presse*, 8 fév.), une femme victime de violence conjugale, que la société a refusé de croire à temps pour la sauver? Vos journalistes ont-ils le droit d'imprimer ce qu'on leur dit, à savoir que tel ou tel assassin agressait souvent sa victime? Vous pourriez sauver des vies en ne maquillant pas de telles informations.

Martin DUFRESNE  
St-Hippolyte

N.D.L.R. Vous avez raison, le journalisme a beaucoup évolué, et pour le mieux dans les descriptions des faits divers relevés dans votre lettre. La rédaction de *LA PRESSE* redouble de vigilance quand il s'agit de raconter ces crimes.

Opinions

Lysiane Gagnon



Le fleuve humain

**D**imanche, 13 h. Angle Peel et Ste-Catherine. Entre deux solides haies de badauds, une parade de bon enfant comme dans l'ancien temps: chars allégoriques, xylophone, tambour, ballons roses, ballons verts... Chapeaux verts, rubans verts, trèfles verts. La langue? L'anglais, mais pas seulement l'anglais. «Here we speak barney!», dit un macaron. Barney: l'intraduisible mot qui décrit le péché mignon des Irlandais, cette tendance à l'inflation verbale, ce goût de l'anecdote enjouée, de la blague qu'on savoure jusqu'à la dernière goutte...

Dimanche, 13 h 30. Métro Peel. Dans la partie ouest du centre-ville, sous le sol comme au-dessus, on n'entend pratiquement pas parler français. C'est inhabituel: d'ordinaire, le français domine ici tous les jours, surtout en semaine à cause des bureaux et des commerces. Mais cette année, pour la première fois depuis 165 ans, les francophones auront déserté la Catherine et la parade de la Saint-Patrick.

Dimanche, 13 h 45. Sortie Berri-De Montigny. La rue St-Denis est une mer humaine où déferle la puissante vague de la plus grosse manifestation jamais vue au Québec sur le thème de la langue. Dix minutes en métro et la ville a changé de couleur, passant du vert au bleu. Comme un siphon, cette manivelle aspire, dirait-on, toute la francophonie montréalaise... et une partie appréciable du reste de la province car nombreux étaient ceux qui venaient d'ailleurs.

Dimanche, 14 h. Si la rue St-Denis est un fleuve, le Champ de Mars est le golfe. Par vagues, la foule y afflue et s'y fixe. La belle Michèle Lalonde, la poétesse du «Speak White» des années noires, regarde la mer humaine et rit: «Il doit y avoir beaucoup de monde, parce que je n'ai rencontré personne que je connais!» C'est vrai: les marcheurs ne viennent plus, comme dans les années 70, de cercles de militants et d'initiés.

Plus loin, Guy Chevrette évalue la foule: «Il y en a encore plus qu'à la manif contre le bill 63 à Québec»... Rapide plongeon dans les souvenirs. Le bill 63? Seigneur! C'était le jour où mon filleul est né, et ce poupon est un homme! Mais, dis-je à Chevrette, comment comparer la manif du bill 63 à celle-ci? En 1969, tout était si polarisé, si violent, si agressif, c'étaient les années de colère, et cette manifestation s'était terminée par des affrontements nocturnes avec la police. Dans le temps d'ailleurs, c'était toujours le soir qu'on manifestait. Aujourd'hui, tout est tellement plus doux, plus calme, plus ensoleillé dans tous les sens du mot... Je ne suis pas de ceux qui ont la nostalgie des années 70.

Les pieds dans la neige et le visage rougi par le vent, le Dr Camille Laurin regarde, l'air sérieux mais impénétrable, la mer humaine hurler le nom de sa loi que même les libéraux s'approprient. Deux mains s'abattent sur ses épaules: Tiens, Francine J., venue de Québec avec son mari juste pour l'occasion. Et voici Louise Beaudoin, méconnaissable dans son costume de ski. Elle aussi, comme moi qui ai mis deux pulls de laine sous mon manteau, croyait que les discours dureraient trois heures et qu'on mourrait de froid.

Dimanche, 15 h. Mais non, les discours n'auront duré qu'une demi-heure à peine, incluant le numéro des Simard-Ferland-Lapointe et al, qui y vont d'une chansonnette de Lapointe sur le français. Pas exactement du Vigneault, mais enfin, le coeur y est.

De toute façon, ce n'est ni pour les chansons, ni pour les discours, ni même pour les deux petits Simard, que les gens sont venus. Ils ne sont même pas vraiment venus pour contester, malgré les slogans de convenance, style «Bourassa, vendu!».

Contre quoi, contre qui protester, d'ailleurs? Qui voit une minorité anglophone qui s'étiole et qui voit ses institutions compromises à moyen terme par un affaiblissement démographique inéluctable? Contre la Loi 178 dont le seul effet concret sera de permettre quelques affichettes en anglais à l'intérieur des 18 p. cent de commerces qui restent, une fois soustraits les grandes surfaces (inchangées) et les commerces auxquels la loi 101 accordait déjà une exemption? Contre un Robert Bourassa traumatisé par les années 70, qui meurt de peur à l'idée de voir l'ombre de la queue d'une contestation, qui craint tellement de trébucher sur la question linguistique qu'il convoque une conférence de presse chaque fois que la moindre rumeur laisse planer des doutes sur les intentions de son gouvernement envers la cause du français, et qui veut passer à l'histoire comme le champion de la Loi 101 et le successeur de René Lévesque?

Non, ce n'est pas contre quelqu'un ou quelque chose que manifestaient ces marcheurs à l'humeur fort peu partisane et fort peu belliqueuse. Ce qui comptait, c'était plutôt le simple fait d'être là, d'ajouter son corps à la masse des autres corps, pour montrer, de façon tangible et graphique, qu'on ne voulait pas voir le français reculer d'un pouce, pour proclamer qu'à la moindre alerte, une muraille humaine pourrait encore se dresser pour préserver la langue. De la prévention en quelque sorte.

Dimanche, 13 h 30: dans l'entrée de l'édifice de La Presse, quelques manifestants, des banlieusards bien ordinaires entre 25 et 55 ans, sont venus se réchauffer avant de repartir. Avec d'autres, sous la houlette de l'infatigable Jean Babin, l'un des piliers du PQ de la rive sud, ils se sont réunis à Longueuil à 10 h 30, et ont formé un cortège qui à un moment donné recouvrait tout le pont Jacques-Cartier. Ils ont marché pendant deux heures et quart. Ils sont arrivés au Parc Lafontaine à midi 45 pile, seize minutes avant le début de la marche qui devait commencer à 13 h et une minute, comme dans 1:01. Ils étaient 3 000.

\*\*\*

En 70, les jeunes défonçaient les barrages de police ou écrivaient de longs pamphlets incendiaires. Les jeunes de cette année s'expriment autrement, escaladant la croix du Mont-Royal ou marchant de Sorel à Montréal... Signe des temps: la langue est menacée par des facteurs multiples et diffus, soit, mais elle n'est plus humiliée comme en 70, et à la révolte physique ou littéraire, ont succédé des actions plus douces, plus visuelles et plus médiatiques, et aussi, à l'ère de la forme physique... plus sportives!

Peut-on imaginer l'Ontario isolée?

MARCEL ADAM

**E**n fin de semaine, le premier ministre Brian Mulroney a réagi à la lettre de Pierre Elliott Trudeau, publiée dans cette page vendredi dernier, concernant l'Acte constitutionnel de 1982 et l'accord du lac Meech.



Après avoir dit que le Canada ne pourrait survivre sans le Québec, M. Mulroney a lancé: «Croyez-vous un seul instant que M. Trudeau et ses collègues auraient procédé, en 1981-82, au rapatriement de la constitution sans l'accord de Queen's Park (la Législature ontarienne)? Pour moi, le Canada sans l'Ontario ce n'est pas un pays. Pourquoi alors avoir rapatrié la Constitution sans l'accord du Québec? Le Québec est tout aussi important et vital!»

Peut-on en effet imaginer M. Trudeau imposant à l'Ontario une réforme constitutionnelle dont elle n'aurait pas voulu? Pas plus que d'imaginer un premier ministre fé-

déral anglophone imposant au Québec la réforme constitutionnelle de 1982. Dans l'un ou l'autre cas c'eût été politiquement suicidaire en même temps qu'extrêmement risqué pour l'avenir de la fédération.

On se souviendra qu'il n'a pas voulu assujettir l'Ontario à l'article 133 qui lie déjà le Québec et donne le droit d'utiliser l'anglais autant que le français à la Législature et dans les cours de justice. Pourquoi? De peur de perdre l'appui de cette province et de voir échouer son entreprise.

(Je ne dis pas qu'il aurait dû le faire — ce que beaucoup au Québec ont réclamé dans le temps — parce que c'est affaiblir sa cause que de réclamer — au nom d'un curieux sens de la justice — que l'on fit à d'autres ce que l'on trouve inacceptable pour soi).

On connaît l'argument de M. Trudeau. Il était vain d'espérer en venir à faire accepter à un gouvernement séparatiste une réforme du fédéralisme.

On sait que le gouvernement péquiste — une fois son option désavouée par le peuple québécois — avait promis de participer de bonne foi au processus constitutionnel déclenché par M. Trudeau,

pour tâcher de réformer le fédéralisme à la lumière des réclamations de tous les gouvernements fédéralistes qui l'avaient précédé.

Mais le gouvernement fédéral, tout comme d'ailleurs beaucoup de fédéralistes du Québec, était justifié de penser que ce gouvernement serait viscéralement incapable de vraiment contribuer à réformer la fédération canadienne au risque de se faire hara-kiri en faisant perdre à son parti sa raison d'être.

Alors pourquoi M. Trudeau a-t-il entrepris de renouveler le fédéralisme canadien, alors que lui-même avait dit et redit, après l'échec de la conférence constitutionnelle de 1978, que ce ne sera jamais possible de le faire avec un gouvernement séparatiste?

Il aurait pu avertir le Québec et la population canadienne, après la victoire du non, qu'il ne pourrait pas s'acquiescer de son engagement de renouveler le fédéralisme avant que la population québécoise ait déterminé, à l'occasion des élections dont l'échéance était toute proche, quel parti aurait le mandat de négocier cette réforme.

D'ailleurs les sondages ne promettaient-ils pas le Parti libéral du Québec à une éclatante victoire? Donc le retour au pouvoir d'un

parti fédéraliste, donc d'un partenaire intéressé à la survie de la fédération et non à son démantèlement?

Ce qui était théoriquement désirable ne l'était pas en pratique. Parce que Pierre Trudeau et Claude Ryan ne s'accordaient pas du tout en matière constitutionnelle. La réforme proposée dans le Livre beige du PLQ était aux antipodes de celle que M. Trudeau envisageait.

On peut donc penser que M. Trudeau ne souhaitait pas voir Claude Ryan à la table des négociations puisqu'il a déclenché le processus révisionnel avant les élections. De sorte qu'il a choisi d'y amener René Lévesque, qui ne pouvait selon lui contribuer à réformer le fédéralisme.

Si M. Trudeau n'espérait pas trouver chez le premier ministre péquiste un partenaire sincèrement voué à renouveler la Constitution fédérale, pourquoi tenait-il à l'avoir à la table?

Quelles que fussent ses intentions à l'époque, je constate qu'il peut aujourd'hui soutenir avec vraisemblance que le Québec n'a pas été isolé par ses partenaires, que c'est plutôt le gouvernement péquiste qui s'est isolé à cause de son option souverainiste.

Trudeau nous a légué un héritage empoisonné

M. Claude Morin, ancien ministre des Affaires intergouvernementales du Québec et auteur d'un livre sur les négociations constitutionnelles après le référendum de 1980, réplique à l'ancien premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau. Rappelons que ce dernier, dans une lettre publiée par La Presse vendredi dernier, défendait l'accord constitutionnel intervenu en 1982. Cet accord n'a pas été un marché de dupes pour le Québec, indiquait notamment M. Trudeau.

CLAUDE MORIN

**A**insi donc, l'ancien premier ministre Trudeau s'en prend à Marcel Adam pour avoir écrit, avec raison, que la réforme constitutionnelle de 1980-1982 avait «donné un résultat contraire à celui qui était escompté des engagements pris à l'endroit (du Québec)».

Quels engagements? Le 14 mai 1980, au centre Paul-Sauvé, pendant la campagne référendaire, M. Trudeau a dit (les italiques sont de moi): «Si c'est un Non, ce sera interprété comme un mandat de changer la constitution et de renouveler le fédéralisme (...). Je prends l'engagement solennel qu'après un Non, nous allons mettre en marche le mécanisme de renouvellement de la constitution et nous n'arrêterons pas avant que ce soit fait (...). Nous mettons notre tête en jeu, nous du Québec, quand nous disons aux Québécois de voter Non (...). Nous voulons des changements. Nous mettons nos sièges en jeu pour avoir ces changements.»

Les fédéraux savaient fort bien que, dans le contexte de l'époque et pour le public en général, il n'existait qu'une manière de comprendre ces paroles: le Non signifierait un Oui au renouvellement du fédéralisme, vieille aspiration québécoise qu'Ottawa s'engageait désormais à concrétiser. De fait, le camp du Non s'empressa précisément de donner cette portée à la promesse, même si l'expression «fédéralisme renouvelé», alors courante dans le vocabulaire politique, ne s'était jamais appliquée, bien au contraire, à la perception du Canada défendue par M. Trudeau. C'est donc par une annonce surprenante de sa part, ce qui faisait sans doute partie de sa stratégie, et en jouant sur les mots qu'il induisit bien des Québécois en erreur. On le constata vite par la suite.

Veut-il nous faire oublier cet épisode rétrospectivement peu glorieux de sa carrière politique? Toujours est-il qu'il nous affirme aujourd'hui avoir plutôt «dit aux Québécois qu'advenant une victoire du Non, je m'engageais à mener à terme le processus constitutionnel mis en route, en 1967, lors de la conférence interprovinciale convoquée par le premier ministre John Roberts à la suggestion du premier ministre Daniel Johnson!» Cette affirmation est une invention si contraire aux faits que je suis prêt à mettre M. Trudeau au défi de prouver son avancé. Ses véritables paroles sont celles de son discours de Paul-Sauvé, et je les ai citées. Il n'y en a pas d'autres.

D'ailleurs, comment concilier une aussi nouvelle interprétation de son engagement de mai 1980 avec cet autre passage de son article où M. Trudeau écrit qu'après le Non référendaire, «le gouvernement canadien estima alors qu'ayant échappé à la désintégration, le Canada devait faire une tentative suprême pour accéder à la souveraineté formelle en rompant tout lien constitutionnel avec la Grande-Bretagne et en se don-

nant une charte des droits de la personne applicable à tous les Canadiens?»

Ces deux versions des faits sont incompatibles.

Car, de deux choses l'une. Si, malgré l'évidence, la thèse du «processus de 1967» qu'il nous propose maintenant devait être retenue, M. Trudeau aurait alors dû se souvenir que, pour le Québec, l'entreprise de 1967 et la révision constitutionnelle en général, amorcées par lui, n'avaient de sens et d'intérêt que si elles devaient conduire en priorité à une entente sur une nouvelle répartition des pouvoirs et sur une redéfinition du rôle et de la place du Québec au Canada. C'était cela le fédéralisme renouve-

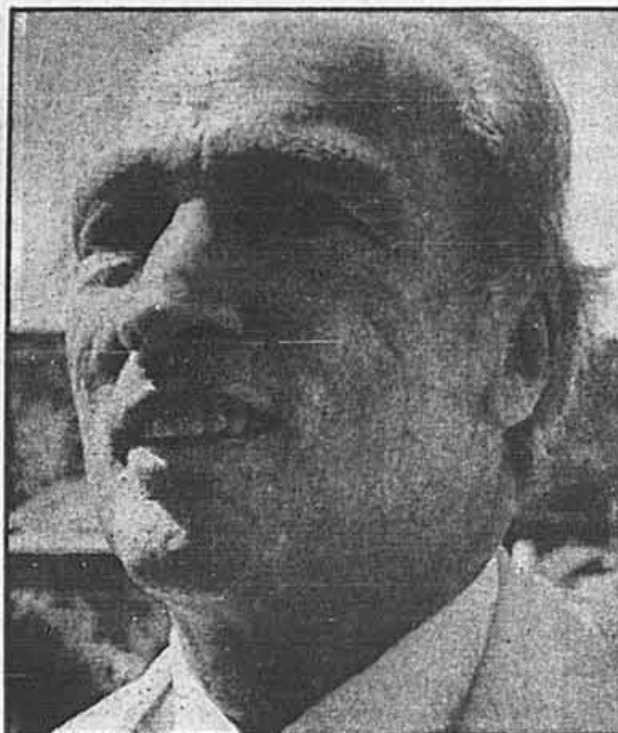
reste que la troisième: il voulait influencer le vote en faveur du Non en laissant présager que ce Non conduirait à une attitude plus ouverte de sa part. Inutile de chercher une autre explication. L'illustrateur orateur liait bel et bien le Non à des changements futurs, et il s'exprimait pour que le public tire la conclusion que ces changements conviendraient aux attentes québécoises. Or, ce qui se produisit ensuite n'eut rien à voir avec l'heureuse évolution annoncée. C'est ainsi que les lendemains du référendum furent piégés.

M. Trudeau, à sa façon patricienne, se moquait-il du monde en 1980, quitte à s'en excuser mainte-

né sa démarche et ses méthodes à lui et que celles-ci, en partie, visaient à rompre tout lien avec la Grande-Bretagne, notre puissant (!) logicien en conclut que le Québec s'opposait donc à l'indépendance du Canada! Comme si sa démarche n'avait eu que cet objectif. En 1980-1982, il ne s'agissait absolument pas de cela et M. Trudeau le sait très bien. La vérité est qu'il croyait avoir trouvé le moyen ultime, profitant du Non, de façonner le Canada conformément à sa vision dogmatique et définitive des choses, la souveraineté du pays lui servant de prétexte. Un Canada construit «pour mille ans», comme il l'a affirmé l'an dernier devant ses amis du Sénat.



Claude Morin



Pierre Elliott-Trudeau

lé. Il visait les pouvoirs et les structures. Le rapatriement de la constitution et la charte des droits venaient après. J'en sais quelque chose. J'étais présent à Toronto, en 1967, et j'avais rédigé le mémoire du gouvernement Johnson.

Ou bien, comme le prétend aussi M. Trudeau, la priorité post-référendaire consistait à rapatrier la constitution en y faisant insérer une charte des droits par la Grande-Bretagne. Dans ce cas, non seulement il n'en a pas soufflé mot dans ses promesses et non seulement les Québécois n'y avaient jamais pensé, mais cette façon d'agir était totalement contraire à ce que recherchait le Québec en 1967 et dans les années qui suivirent.

M. Trudeau a dû sentir que ses explications clochaient. Pour se défendre, il recourt à un argument d'autorité un peu curieux et qui, du fait, devient un aveu implicite. Il mentionne que M. Lévesque n'avait pas vu, lui, dans ses promesses, l'annonce d'un «fédéralisme renouvelé». Et il ajoute, comme témoignage où l'on ne peut se défendre de déceler une pointe de cynisme, que M. Lévesque «y voyait clair, lui, sur la nature de nos réformes!» Autrement dit, selon ce raisonnement, puisque M. Lévesque avait compris, lui, de quoi il retournait, personne au Québec n'aurait dû être dupe de l'intervention du 14 mai. Alors pourquoi donc cette intervention?

Trois hypothèses sont théoriquement possibles. La première est absurde: M. Trudeau aurait tout bonnement réitéré ses positions rigides. Excellente manière, n'est-ce pas, de donner de l'élan au Oui! La seconde est ridicule: il serait, en grande pompe, venu parler pour rien dire, ce qui, admettons-le, n'est pas tout à fait son genre. Ne

nant du fait que M. Lévesque et autres «initiés» politiques avaient su, eux, le «décoder»? Peut-être estimait-il qu'au fond, par ses engagements, il ne tromperait que les «non-instruits» qui, depuis des années, n'avaient pas su (tant pis pour eux) le comprendre? Cependant, petit détail: les «non-instruits» de M. Trudeau, au moment du référendum, formaient un électoral passablement plus abondant que les «initiés». Et plus influençables, ce que les stratèges du Non savaient parfaitement. Peut-être espérait-il aussi que ses «non-instruits» ne verraient pas, eux, de contradiction entre son message d'espoir du 14 mai et la perversité des résultats de l'opération constitutionnelle post-référendaire dont on subtil encore aujourd'hui les séquences?

De fait, pour qui M. Trudeau nous prend-il? On peut se le demander car, plus loin dans le texte, il nous arrive avec une insinuation à la fois typique et saugrenue. Si le Québec a été isolé en 1981, ce serait, dit-il, la faute du gouvernement péquiste de l'époque «qui voulait l'indépendance pour le Québec, mais qui la refusait pour le Canada».

Un instant! D'après l'ancien premier ministre, le Québec aurait souhaité le maintien de la dépendance canadienne envers la Grande-Bretagne, tout en recherchant sa propre souveraineté? Il aurait manœuvré pour empêcher le Canada de devenir indépendant, souhaitant ainsi le maintien de la domination britannique? Allons donc!

Cette façon paradoxale pour ne pas dire malhonnête de présenter les choses ne tient pas debout. M. Trudeau recourt ici à une de ses tactiques favorites: la déformation des faits. Comme le Québec a refu-

C'était à cette vision, pas à l'indépendance du Canada, que le gouvernement du Parti québécois s'opposait, comme l'aurait fait tout gouvernement du Québec, y compris les libéraux de Robert Bourassa, pourtant assez pusillanimes de nature. A preuve: des gouvernements fédéralistes tentent maintenant de réparer le gâchis post-référendaire par l'accord du Lac Meech. M. Trudeau ne devrait-il pas nous expliquer pourquoi, quelle qu'en soit sa valeur, ces gouvernements ont pris la peine de concevoir un tel accord (qui, incidemment, donne rétroactivement raison aux négociateurs québécois de l'époque), s'il avait si bien réussi en 1980-1982? A-t-il, tel un Galilée politique, raison contre tous?

Et, puisqu'il aime raisonner, pourquoi ne pas nous expliquer du même coup en quoi l'indépendance dont apparemment il rêvait pour le Canada se révélait si inadmissible dès lors qu'on y songeait pour le Québec?

M. Trudeau avance aussi autre chose, par exemple qu'on ne devait pas s'attendre, après la victoire du Non, à des réformes plaisant aux partisans du Oui. Cela va évidemment de soi et cela n'était pas notre objectif ni comme gouvernement, ni comme parti. Tout comme l'ensemble des citoyens, nous étions seulement en droit d'espérer qu'après ses promesses de «fédéralisme renouvelé» M. Trudeau ferait un effort de bonne foi pour montrer qu'il ne s'était pas carrément moqué de la population québécoise.

En tout cas, on sait désormais que, par son comportement d'alors, il a légué au Canada et au Québec un héritage empoisonné dont, pratiquement chaque jour, les faits et les médias nous rappellent l'influence délétère.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont expressément réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSEES	Commandes ou corrections	285-7111
ABONNEMENTS	285-6911	GRANDES ANNONCES	Départements	285-7202
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		National, Télé-Press	Vacances, Voyages	285-7265
REDACTION	285-7070	Carières et professions		285-7320
PROMOTION	285-7100			
COMPTABILITE	285-6892			
Grandes annonces	285-6900			

## Gerry Boulet: enlevant

DENIS LAVOIE

Quand il roule à plein gaz au son du rock, hurle plus qu'il ne chante, Gerry Boulet, grissant, vous soulève un public et le brasse comme ça s'est pas. C'est lorsqu'il entonne *Chu un rocker* que se produit cette apothéose de son *Rendez-vous doux*, basculé dans une frénésie du plus pur rock n'roll.

Bousculés par la panne électrique, les éclairagistes n'ont pu donner toute la splendeur du visuel du spectacle présenté hier au théâtre Saint-Denis. Ça n'a pas empêché Boulet de livrer de sa voix «brisée par l'alcool, la cigarette et les nuits folles», comme il le chante en début de spectacle, une performance remarquable.

Rock grisant, échevelé. Public survolté, de deux générations, dansants à l'unisson; son puissant, plutôt mauvais au départ, avec un orchestre qui vous écrase parfois toute la saveur du texte. On a quand même eu droit à quelques frissons, toute une gam-

me d'émotions, beaucoup d'énergie, un peu de blues, pas trop de ballades et bien sûr des classiques comme *Faut que je me pousse*, pour le deuxième rappel.

Spectacle vigoureux, vibrant, où la musique l'emporte sur les chansons. Boulet n'a pas repris tous ses succès passés, incorporant plutôt quelques *tonnes* moins connues comme *Le roi de la marchette* tiré de son premier album solo, et cédant le micro à son vieux camarade et bassiste Breen Leboeuf pour lui laisser chanter *Mes blues passent pu dan'porte* comme il l'a déjà fait dans le show de Céline Dion.

Pour les rockers aux gros bras comme les jeunes rebelles, Gerry Boulet s'est fait loup hurlant, féroce rocker, qui s'assagit à peine le temps d'une des chansons de son dernier d'opus: *Rendez-vous doux* ou *la femme d'or*. Peu de parlotte, sauf pour situer *Dead line* hors d'un contexte morbide, et pour saluer la fin d'un auteur qui faisait du rock au *Maximum*, André Saint-Denis.



Gerry Boulet

PHOTO RENE PICARD, La Presse



Pierre Morency, prix Québec-Paris

Presse Canadienne  
PARIS

Le vingt-neuvième prix littéraire Québec-Paris a été décerné hier, à Paris, à Pierre Morency pour *Quand nous serons*, un recueil de poèmes écrits entre 1967 et 1978, publié aux éditions Hexagone, collection Retrospectives.

Lors du vote du jury, trois romans ont recueilli des voix, ceux de Michel Michaud, *Coyote*, chez VLB; de Jacques Savoie, *Une histoire de cœur*, et également *Vamp*, du très jeune auteur Christian Mistrail, dont le livre est publié chez Québec-Amérique.

Pierre Morency né à Lauzon en mai 1942 a entrepris sa carrière comme auteur radiophonique à Radio-Canada, pour laquelle il écrira plus de 200 textes de même qu'une série de soixante émissions sur les oiseaux. Il a également remporté le Prix du Maurier pour ses *Poèmes de la froide merveille de vivre* en 1968 et le Prix de l'Institut canadien de Québec pour l'ensemble de son oeuvre en 1979.

Le lauréat du prix Québec-Paris reçoit une somme de \$2 000 offerte par le gouvernement québécois ainsi que \$800 attribués par la ville de Paris. Le gouvernement français prend en charge les frais de voyage et de séjour du lauréat lors de sa venue en France pour la remise du prix qui est fixée, cette année, au 19 mai, dans le cadre du salon du Livre de Paris.

Ce prix avait été décerné l'an dernier à l'ancien ministre Gerald Godin, également pour un recueil de poèmes *Ils ne demandent qu'à brûler*, chez Hexagone. C'est la troisième année consécutive que la poésie est récompensée puisque le prix 86 avait lui aussi été décerné à un recueil de poèmes, *Apparence*, de Jacques Boulterice.

### Cinéma

## Carle veut interdire deux de ses films tournés pour l'ONF



LUC PERREAULT

Vexé d'une nouvelle directive de l'Office national du film qu'il qualifie de discriminatoire à l'égard des cinéastes chevronnés, le réalisateur Gilles Carle exige que deux films de promotion qu'il a tournés pour le compte de cet organisme soient retirés de la circulation. Il s'agit de *Cinéma cinéma* qui porte sur les 25 ans de production française à l'ONF et d'un film encore inédit, *Les 50 ans de l'ONF*.

L'ONF incidemment lui a commandé ce dernier film à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Il s'agit d'un court métrage d'une durée de 2 minutes et 45 secondes que le Festival de Cannes aurait décidé de programmer en début de séance en mai pour souligner l'événement. On le verra également à travers le Canada dans le circuit Famous Players.

Dans une lettre adressée jeudi dernier à la commissaire par intérim de l'ONF, Mme Joan Pennefather, Carle précise qu'il considérera désormais chaque projection d'un de ces deux films comme une atteinte à son intégrité personnelle.

«Je ne peux en toute logique, précise-t-il dans sa lettre, continuer à faire l'éloge d'un organisme d'État qui opère maintenant une discrimination à l'égard de mes collègues d'expérience et de moi-même.»

Lors d'un entretien téléphonique, le réalisateur a admis hier à *La Presse* qu'en s'adressant à la commissaire par intérim, il désirait s'assurer que la directive qui lui avait été transmise verbalement — en présence de témoins — par deux représentants de la production française de l'ONF correspondait bien dans les faits à la politique officielle de l'organisme fédéral. Il garde l'espoir qu'on ait profité d'une période de relâchement comme celle qui caractérise toute transition entre deux commissaires pour lancer cette directive. L'ONF, rappelle-t-il, a souvent fait appel par le passé à des cinéastes chevronnés. Il conçoit difficilement qu'on tourne le dos à cette tradition au moment où cet organisme s'apprête à fêter son 50<sup>e</sup> anniversaire.

Ceci dit, il ne cache pas sa colère. Celle-ci a pris naissance à la suite d'une rencontre que lui et ses deux producteurs, Jean Zaloum et Robert Baylis, ont eue avec deux représentants de l'ONF: le directeur du programme français, Georges Dufaux, et le responsable du programme de fiction, Doris Girard. Cette rencontre faisait suite au refus de l'ONF de coproduire le prochain long métrage de Carle, *La Corriveau*. A la suite de ce premier refus, motivé, semble-t-il, par l'abondance des demandes reçues, les deux porte-parole de l'ONF lui auraient signifié que dorénavant, par suite d'une nouvelle directive, le studio de fiction ne désirait plus faire appel à des réalisateurs chevronnés.

«Que l'ONF m'ait refusé *La Corriveau*, poursuit le cinéaste,

c'est très normal. Mais c'est la manière que je conteste. Je m'élève contre cette politique que je trouve discriminatoire, car elle va à l'encontre des lois québécoises et canadiennes touchant la discrimination. C'est comme si Radio-Canada décidait qu'elle ne veut plus travailler avec Pierre Gauvreau sous prétexte qu'il est un réalisateur chevronné.»

Le cinéaste n'a pas apprécié, par ailleurs, que le refus de l'ONF repose sur une série de rapports de lecture défavorables à son film, rapports que, selon lui, on aurait commandés après coup.

«Ces rapports rédigés sous le couvert de l'anonymat soulèvent tout le problème du mépris qu'on peut afficher à l'égard des cinéastes chevronnés et des gens d'expérience. C'est comme si nous n'avions jamais rien fait de valable. Il nous faut toujours tout recommencer à zéro. C'est pour ça que j'ai décidé de crever l'abcès.»

En pratique, Carle a peu de chances de réussir à faire interdire la circulation des deux films visés, sauf peut-être à Cannes parce que les droits d'auteur en France sont mieux protégés. Mais il fait valoir son droit moral sur les deux films. En tant que président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques du Canada et en tant membre de la Commission des droits d'auteur à Paris, il estime qu'il lui incombe de mener ce combat.

### Les rushes

Le réalisateur yougoslave *Dusan Makavejev* sera présent ce soir à la Cinémathèque québécoise lors de la projection de deux de ses films, *Love Affair* (à 18h35) et *Innocence sans protection* (à 20h35). Il y aura discussion avec le cinéaste après la première projection.

Après son lancement en version originale au début du mois, le film de *Roger Cardinal*, *Malarek*, prendra l'affiche vendredi en version française au cinéma Berri.

Le cinéaste canadien *Peter McGugan* fait part de ses recherches sur l'état actuel de la Terre dans *A Journey to the Soul*. Malgré les destructions causées par l'homme, l'espoir serait encore possible. Le film est projeté jeudi et vendredi à 19h30 au cinéma Parallèle.

*Claude Blouin*, professeur de cinéma au Cégep de Joliette et spécialiste du cinéma japonais prononcera une conférence vendredi à 19h à l'amphithéâtre B-2305 du pavillon de l'UdM situé au 3200, rue Jean-Brillant. Le thème: *Cinéma et théâtre classique au Japon*.

Le groupe *Amnistie Internationale* propose quatre films dont les thèmes sont reliés aux problèmes des droits de la personne. Ça commence par une réalisation de Richard Attenborough, *Le Cri de la liberté*, mercredi à 19h30 à l'amphithéâtre C-631 de l'École Polytechnique. Le lendemain, jeudi à 16h30, *Sucre noir*, au local 4270 du Pavillon Jean-Brillant. Suivront le 21 mars à 19h30 *L'Année de tous les dangers* au Centre d'essai de l'UdM, 2352, boul. Édouard-Montpetit, et *L'Histoire officielle* le 22 mars à 19h30, à nouveau à l'École Polytechnique.

## 10e prix de poésie Émile-Nelligan

Renaud Longchamps, de Saint-Georges-de-Beauce, a remporté hier le prix de poésie Émile-Nelligan 1988 pour son recueil paru chez VLB éditeur, *Légendes* suivi de *Sommaton sur l'histoire*. Il a reçu un chèque de \$3000 et une médaille à l'effigie du poète du *Vaisseau d'or*.

En résumant l'esprit de la vingtaine d'oeuvres soumises au jury, sa présidente Mme Louise Desjardins a dit voir comme «un signe des temps peut-être (que) la poésie des moins de trente-cinq ans se préoccupe de plus en plus de la fragilité du lien que les hommes et les femmes entretiennent avec le sol qu'ils foulent, avec l'air qu'ils respirent et avec l'eau qu'ils boivent».

Elle a décrit avec des images tout aussi élémentaires la poésie du lauréat, qui «nous offre une eau pure, nous fait respirer le grand air, nous porte sur une terre grouillante de vers et de vies, nous transmet un feu créateur sans précédent».

M. Longchamps s'est expliqué en quelques mots sur son art. Retenons les plus transparents: «Je suis en poésie parce que la vie est insuffisante, ou contrariée. La seule évasion permise, c'est le rêve. Et le rêve des rêves, c'est la poésie.»

Le prix Émile-Nelligan est financé par les droits d'auteur du célèbre poète, cédés par ses héritiers à une fondation créée par Gilles Corbeil. A propos de ce mécène décédé, signalons qu'on connaitra le 25 avril la nature du prix littéraire qui sera créé à sa demande, grâce à un legs d'un million de dollars.

Mme Francine Dery et M. Paul-Chanel Malenfant faisaient partie, avec Mme Louise Desjardins, du jury qui a préféré l'oeuvre de M. Longchamps à celles des autres finalistes, Mme Hélène Dorion et MM. Pierre Albert, Paul Bélanger et Guy Ducharme.



En présence du poète Gaston Miron, la présidente du jury, Louise Desjardins, remet au lauréat du prix de poésie Émile-Nelligan 1988, Renaud Longchamps, le chèque et la médaille qui y sont attachés.

### Radio télévision

## Un pilote pour trois petits débrouillards



DANIEL LEMAY

Y a-t-il un pilote à Radio-Québec? La réponse sérieuse à cette question qui l'est moins, c'est oui: il y a le pilote des *Petits débrouillards*, qui verra samedi soir. Les *Petits débrouillards*, comme le club du même nom et comme le magazine *Je me petit-débrouille*, qui se consacrent aux activités d'éveil aux sciences chez les 7-14 ans.

L'émission est animée par Marie Soleil Tougas (*Chop Suey*) qui est entourée de trois *Petits débrouillards*: Julie Deslauriers (*Flash Varicelle*), Hugolin Chevrette et Sébastien Kfoury-Brossard. La réalisation est de Réjean Chayer qui travaillait à *Flash Varicelle*, l'an passé.

Un «pilote», dans le jargon de la télé désigne une émission-type, un genre de copie de travail qui sert à faire des expériences, et c'est exactement ce que Radio-Québec et la maison de production SDA veulent faire avec les *Petits débrouillards*.

### Une première

Samedi soir, Radio-Québec va diffuser cette émission et les téléspectateurs, grands et petits, seront invités à en commenter



Trois petits débrouillards, Hugolin Chevrette, Julie Deslauriers et Sébastien Kfoury-Brossard.

le contenu, la formule, bref à «critiquer» l'émission. Deux façons: en remplissant le coupon-réponse publié dans *La Presse* du dimanche 12 et du dimanche 19 mars dans la page des *Petits débrouillards*, ou en téléphonant au numéro qui apparaîtra au bas de l'écran lors de la diffusion, samedi.

De mémoire d'*homo telephilius*, c'est la première fois qu'un réseau fait un test du genre à l'antenne: certaines émissions ne font même pas de pilote... Pour l'occasion, RQ a décidé de retirer de l'horaire l'émission *A plein temps*. Comme l'expliquait Jacques Blain, le producteur exécutif, il s'agit «d'une chance extraordinaire d'obtenir un feedback du public-cible

(les 7-14 ans) et de leurs parents». Les résultats de l'enquête vont permettre aux producteurs d'orienter plus précisément leur action; le concept, basé sur l'expérience, ne doit pas être trop didactique et doit respecter les objectifs de Science Presse quant à la transmission de l'information scientifique.

Il y a longtemps que Félix Maltais, le Prof Scientifique du Club des *Petits débrouillards*, cherchait un support télévisuel pour les activités de son club. «Nous avons soumis notre projet à tous les réseaux et seul Radio-Québec s'est montré intéressé.»

Le club fonctionne depuis 1981 et travaille en collaboration avec le Conseil de dévelop-

pement des loisirs scientifiques du Québec dont il utilise les structures régionales pour organiser des ateliers et des activités dans les écoles et les centres de loisir. Le magazine *Je me petit-débrouille* tire à 21 000 exemplaires et rejoint 50 000 lecteurs, selon M. Maltais. Le Club a aussi édité huit livres d'expérimentation scientifique, traduits en espagnol et en anglais, sur des sujets tels le corps humain, la nutrition, les animaux domestiques.

### Des alliés de taille

L'aventure à la télévision a vraiment commencé quand les producteurs se sont assurés l'appui du Groupe de Recherche sur les Jeunes et les Médias (U de M), dirigé par M. André Caron, et de la Fondation Charles R. Bronfman qui a rendu possible la réalisation du pilote.

Selon André de Bellefeuille, de Radio-Québec, il est peu probable que les *Petits débrouillards* prennent l'antenne à l'automne. Pas tellement à cause des difficultés de production — SDA est une grosse boîte —, mais à cause du «cas-tête épouvantable que représente le financement d'émissions pour enfants au Québec».

Le pilote des *Petits débrouillards* porte sur le son et sa transmission et je ne vais pas vous enlever le plaisir d'en apprécier vous-mêmes les qualités et les défauts. Samedi 18 h 30 à Radio-Québec.

Chansons

FESTIVAL ROCK

Le Festival international rock de Montréal (FIRM), qui se déroulera cette année du 3 au 8 octobre dans plusieurs salles de spectacles, invite les jeunes groupes rock francophone qui veulent participer à l'événement de présenter leur matériel sur disque, cassette, vidéo, affiche et pochette de presse avant le 15 mai. L'adresse: Festival international rock de Montréal, C.P. 540, Succ. Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1B6.

J'en profite pour corriger une énorme erreur lorsque j'ai fait état du «congédiement» du président fondateur de cet événement. On aura facilement compris qu'Alain Karon se battait pour que ce festival mette davantage l'accent sur la participation des groupes québécois et francophones. Il s'est opposé à la participation de groupes anglophones et à l'orientation «underground» qu'on voudrait donner.

MUSIQUE AFRICAINE

La musique africaine sera à l'honneur au Rialto (3723 avenue du Parc, tél.: 274-3550) le jeudi 23 mars. On y présentera le groupe Loketo, qui nous a déjà visités lors de la dernière édition de Festival de jazz. Accompagné de danseurs et danseuses originaires du Zaïre et du Congo, ce groupe nous promet une soirée ensoleillée. Pour ceux qui aiment bouger, danser, au son de rythmes entraînants.

JOE BOCAN

Les critiques des quotidiens francophones s'accordent pour médire du spectacle de Joe Bocan, alors que les médias électroniques se laissent éblouir par la très controversée chanteuse qui affiche des supplémentaires de Vos Plaisirs et le Mal, au Spectrum du 22 au 25 mars.

Lloyd Grimes n'est plus

Le guitariste de jazz Lloyd (Tiny) Grimes, qui avait notamment joué avec Art Tatum et Charlie Parker, est mort à New York d'une méningite, à l'âge de 72 ans. Né en Virginie, Grimes avait commencé sa carrière à Washington comme danseur et en jouant de la batterie et du piano, mais, c'est avec sa guitare électrique à quatre cordes et son orchestre des Rocking Highlanders qu'il devait accéder à la notoriété.

LA RELEVÉ EUROPÉENNE

Le 29 mars, ceux qui s'intéressent à l'avenir de la chanson d'expression française sont invités à rencontrer quelques jeunes de la relève européenne, au Spectrum. C'est à l'occasion de la célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire du concours Cégeps en spectacle.

Ce même 29 mars verra l'arrivée à Montréal du populaire groupe La Compagnie Créole, qui tiendra l'affiche au théâtre Saint-Denis jusqu'au 2 avril.

On annonce de nouvelles supplémentaires au spectacle de Gnette Reno, qui se transportera à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts du 1er au 4 juin.

DENIS LAVOIE

9<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'ÉSOTÉRISME ET DES ARTS DIVINATOIRES DE MONTRÉAL

Prix d'entrée: 17 mars 16h-23h Adultes: \$6 18 mars 11h-23h Aîné(e)s: \$4 19 mars 11h-19h

• Conférences et démonstrations continues • PLACE BONAVENTURE

Big Bird and the Sesame Street Live!

DES TEXTES FRANÇAIS SONT INSÉRÉS DANS LES DIALOGUES ANGLAIS DE SORTES QUE TOUS PUISSENT PARTICIPER PLEINEMENT AU SPECTACLE!

DÈS DEMAIN jusqu'au 19 mars

Aréna Maurice Richard (près du stade olympique)

8 Représentations!

Mercredi au vendredi à 19h  
Samedi à 10h30, 14h & 17h30  
Dimanche à 13h & 16h30

Billets: Mercredi & Jeudi 8,50\$  
Vendredi, samedi & dimanche 15,50\$ & 12,50\$ en vente à tous les comptoirs Ticketron ou par Télérton au 288-2525 (+ frais de service)

Guichet de l'Aréna Maurice Richard ouvert  
Renseignements: 873-8888

Soirées spéciales mercredi & jeudi: tous les billets 8,50\$

CFCF 12 cable 11

Television Quatre Saisons

Enfants moins de 12 ans: 3,00\$ réduction pour toutes les représentations de ven., sam. & dim.

SESAME STREET LIVE!

SESAME STREET LIVE featuring JIM HENSON'S SESAME STREET PUPPETS is produced by BOB SHIPSTAD and presented by VEE CORPORATION in cooperation with CHILDREN'S TELEVISION WORKSHOP

L'EMPIRE DES FUTURES STARS

Budweiser

EN VEDETTE

- DENISE RACHEL
- ELIXIR
- GENERAL FLIRT

CE SOIR 21h00

ENTRÉE GRATUITE

Club Soda

en collaboration avec

La Presse NPI STAVE FOSTEX

Une initiative de CKOI-TV en association avec Budweiser, commanditaire officiel

— SOYEZ L'HEUREUX GAGNANT —

Decoupez-moi, allez me déposer dans la boîte Empire, ce soir au Club Soda. Ayez la chance de gagner le "GRAND PRIX DES FANS DE L'EMPIRE" (valeur de 2500\$) comprenant: 1 JACKET OFFICIEL DE L'EMPIRE, LA CÉLÈBRE GUITARE BUDWEISER, 1 BALADEUR, 1 SYSTÈME DE SON, 1 LECTEUR LASER, 1 MAGNÉTOSCOPE VHS.

TOSHIBA DE STÉRÉO

5200, rue St-Hubert

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Tél. rés.: \_\_\_\_\_ bur.: \_\_\_\_\_  
QUEL EST LE GROUPE GAGNANT DE L'EMPIRE, ÉDITION 88?

Réponse: \_\_\_\_\_

Règlements disponibles à CKOI-TV.

La Presse CKAC 73 ALLIANCE VIVAFILM

ont le plaisir d'inviter 300 personnes à une représentation spéciale du film coup de poing de Régis WARGNIER



Je suis le SEIGNEUR DU CHATEAU

ou «Les liaisons dangereuses de l'enfance»

Avec Jean Rochefort, Dominique Blanc, Régis Arpin, David Behar.

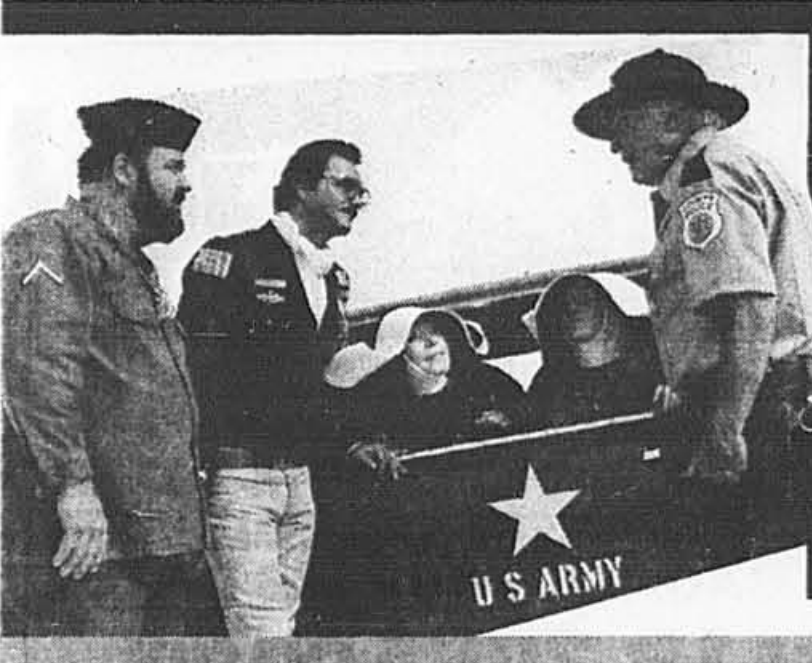
Le mercredi, 29 mars, à 19:30 hrs au cinéma Berri

Pour participer:

- Remplissez le coupon public dans La Presse du 11 mars au 17 mars 1989 inclusivement et retournez-le à l'adresse indiquée.
- Le tirage aura lieu à midi le 22 mars 1989 et 150 gagnants recevront par la poste un forfait-passer double.
- La valeur totale des prix est de 1,950\$.
- Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez Alliance Vivafilm.

Concours «SEIGNEUR DU CHATEAU»  
A/S Alliance Vivafilm  
355 Place Royale Montréal (Québec) H2Y 2V3

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_  
Tél. (rés.) \_\_\_\_\_ (bureau) \_\_\_\_\_



Ce soir, lancez-vous dans la course!

CANNONBALL II 19h30 avec Burt Reynolds

ENSEMBLE Télévision Quatre Saisons

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Raymond Bernatchez

20:00 ② ③ ④ — L'Héritage  
On devrait en savoir plus long ce soir sur la nature exacte des relations entre Junior et sa soeur Julie. «Junior se réveille entre Julie et Judith», nous dit le synopsis; belle chambre! Ce qu'il importe de savoir, c'est ce qu'ils ont fait pendant leur sommeil ou juste avant de s'endormir. Siegfried, lui, a déçu et Stéphanie est fâchée.

⑤ — National Geographic  
Un grand documentaire sur les chiens.

21:30 ⑥ — Concert  
Le concert de James Taylor, présenté à Boston en 87.

HORAIRE RÉVISÉ

21:00 ⑦ ⑧ ⑨ — Le Match de la vie (Le reportage Une Canadienne au Nicaragua dévasté ne sera pas présenté).

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
②	Montréal ce soir		Star d'un soir		L'Héritage		Dallas: Le Réveil (1re de 2).		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Cinéma (23h20)
③	The News		CBS News	Hollywood Squares	Special Movie Presentation: "Aliens".						The News	Pat Sajak Show
④	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	USA Today	Matlock		In the Heat of the Night		Midnight Caller		News 5	The Tonight Show
⑤	Newswatch		Babar	Celebrity Talkabout	The Fifth Estate		Market Place	Man Alive	The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart
⑥	Le Monde	Charivari	Chop Suey	Épopée Rock	Mini-série: Folie meurtrière (2e de 4).		Le Match de la vie: L'Aide internationale.		Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Monde/Sports (23h35)
⑦	Le Monde	Charivari	Chop Suey	Épopée Rock	Mini-série: Folie meurtrière (2e de 4).		Le Match de la vie: L'Aide internationale.		Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Monde/Sports (23h35)
⑧	Newsline		Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Roseanne	Anything but Love	Nightingales		National News	Nightline
⑨	TV 8 News	ABC World News	A Current Affair	Kate & Allie	Who's the Boss?	Wonder Years	Roseanne	Anything But Love	Thirtysomething		TV 8 Nightbeat	Love Connection
⑩	En Estrie ce soir		Star d'un soir		L'Héritage		Dallas: Le Réveil (1re de 2).		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Continent crise (23h20)
⑪	Ici Montréal	Charivari	Chop Suey	Épopée Rock	Mini-série: Folie meurtrière (2e de 4).		Le Match de la vie: L'Aide internationale.		Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Ici Mtl / Sports (23h35)
⑫	Pulse		Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Roseanne	Anything But Love	Nightingales		National News	Pulse
⑬	En Mauricie ce soir	Vivre à trois	Star d'un soir		L'Héritage		Dallas: Le Réveil (1re de 2).		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Vision mondiale (23h20)
⑭	Passé-Partout	Autrement dit		L'Indice Plus	Table rase		Vidéobour		5 pour 1 (R)	La Période de questions		Autrement dit (R)
⑮	Newscenter 22	ABC World News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's the Boss?	Wonder Years	Roseanne	Anything But Love	Thirtysomething		Newscenter	News Nightline
⑯	Polka Dot Door	Today's Special	Adv. of Black Beauty	On the Trail	The Miracle Planet: Ice and Sand (5e).		Fields of Fire (2e de 8)		Authors at Harbourfront	Moving Images	Airwaves	Question Period
⑰	The MacNeil/Lehrer Newshour		Business Report	Simon and Garfunkel: The Concert in Central Park (19h25).			James Taylor in Concert				Movie: "Man Who Knew Too Much" (23h25).	
⑱	Action réaction	La Maison Deschênes	Les Amaqueurs	Cinéma: "Cannonball II".			Le Grand Journal	Surprise Party			Sports Plus	Médecin d'aujourd'hui
⑲	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		National Geographic: Those Wonderful Dogs.		The Sanbaggers (21h10)					Newshour
⑳	Récréation	Chiffres & lettres	Le Journal TF1	L'Info-5 (2e édition)	Ushuaia	Science-réalité	La Marche du siècle: Le Service public et ses usagers.				Ciel, mon mardi!	
㉑	Musique Vidéo		Flashback		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo		Fax: TInfoPlus	Musique Vidéo (23h15)
㉒	For Keeps (17h30)		Glory! Glory! (1re de 2, suite demain à 19h) (19h15)		The Blue Man (20h45)				Dead of Winter (22h15)			
㉓	L'impossible Abbi				Moyens détournés				Vengeance sans compromis (21h45)			La Mort d'une princesse (23h15)

● Changement de dernière heure.



# La carrière parisienne de *Vis ta vinaigrette* continue, continue..

Presse Canadienne  
PARIS

■ *Vis ta vinaigrette*, la revue rock'n'rdole de Marc Drouin, tient bon l'affiche à Paris. Présenté depuis le 2 février dans la petite mais très célèbre salle du Café de la gare, le spectacle devait se terminer à la fin du mois mais devant l'engouement général, on va le prolonger jusqu'au 1er mai.

Même si le spectacle très éprouvant de *Vis ta vinaigrette* l'a déjà fait fondre de plusieurs kilos, Marc Drouin se dit aux anges. D'autant qu'avec le succès du spectacle, les télévisions, les contrats et les projets se multiplient. Il doit ainsi sortir dans les prochains jours, à Paris, son premier 45-tours, avec notamment l'un des meilleurs titres du spectacle, *Remixez-moi*, avant d'enregistrer un microsillon dont le lancement est prévu pour la mi-avril.

Côté scène, Drouin a déjà signé un engagement pour les prochaines Francofolies de La Rochelle, en juillet et avec un théâtre de Bruxelles qui présentera *Vis ta vinaigrette* à la rentrée prochaine.

## MARDI 21H00 LE MATCH DE LA VIE



Ce soir, Claude Charron aborde le thème de l'aide internationale. Rencontrez: une Canadienne au Nicaragua, un médecin en Erythrée et des victimes du SIDA en Afrique.



DU MORDANT POUR LES MORDUS

**FAMOUS PLAYERS**  
5 JOURS DE SEMAINE LUNDI A JEUDI  
AUCUNE PUB SUR NOS ÉCRANS

**L'AGENT FAIT LA FARCE** VERSION FRANÇAISE  
UNIVERSITÉ 7:15-9:30  
LAVAL 7:30-9:35  
VERSAILLES 7:30-9:30  
ET EN ANGLAIS AU PALACE

Otage, humiliée, elle ne sera pas pardonnée.  
**PATY HEARST** VERSION FRANÇAISE  
un film de PAUL SCHRADER  
Le PARISIEN 12:30-2:40  
4:55-7:10 9:30  
ET EN ANGLAIS AU PALACE

D'abord le coup de foudre. Ensuite, les conséquences.  
**Cousins** Version o. anglaise  
LOEWS 1:30-4:05  
6:30-9:05  
DORVAL 6:45-9:20  
CINÉMA DU PARC 6:50-9:30  
CINÉMA PINE 8:15

5000 JOURS DE SEMAINE LUNDI A JEUDI  
**Her Alibi** TOM SELLECK  
version o. anglaise  
PALACE 12:00-2:20  
1:40-7:00 9:10

EN NOMINATION POUR 4 OSCARS  
**THE ACCIDENTAL TOURIST** version o. anglaise  
LOEWS 1:30-4:05  
6:40-9:15

EN NOMINATION POUR 6 OSCARS  
L'animation à son meilleur!  
**ROGER RABBIT** v.f. de: WHO FRAMED ROGER RABBIT  
CINÉMA DU PLATEAU 1:10-3:10  
5:10-7:10 9:10

«DIVERTISSANT, d'une manière extrêmement positive dans la tradition de ROCKY.»  
— B. Rubin, BCTV-VANCOUVER  
**LEAN ON ME** version o. anglaise  
PALACE 1:30-4:00  
6:50-9:20  
DORVAL 7:05-9:25  
CINÉMA PINE 8:15

BETTE MIDLER BARBARA HERSHEY  
Elles sont devenues amies pour la vie.  
**BEACHES** version o. anglaise  
LOEWS 1:00-3:40  
6:20-9:05  
DORVAL 6:30-9:15

VERSION FRANÇAISE  
Ils volent des banques. Elle, leurs cœurs... et le vôtre!  
**TROIS FUGITIFS** v.f. de: THREE FUGITIVES  
VERSAILLES 7:05-9:20  
et en anglais aux PALACE et FAIRVIEW

«CHANCES ARE est une comédie dingue, folle, amusante et romantique.»  
— S. Granger, WMC-Radio, N.Y.  
**Chances Are** version o. anglaise  
COLUMBIA TRI-STAR FILMS OF CANADA  
LOEWS 12:30-2:45  
5:00-7:15 9:25  
DORVAL 6:45-9:15  
CINÉMA DU PARC 7:00-9:25

TROIS HISTOIRES EXCEPTIONNELLES DANS UN FILM PARTICULIÈREMENT SPÉCIAL!  
«Woody Allen au sommet de sa forme comique.»  
— D. Assen, NEWSWEEK  
«Vraiment magique... à voir.»  
— R. Schickel, TIME MAGAZINE  
«Rempli de merveilles, de fabuleux contes de fées.»  
— R. Freedman, NEWSHOUSE NEWSPAPER  
**NEW YORK STORIES** version o. anglaise  
LOEWS 1:20-4:00  
6:40-9:20  
CINÉMA V 9:30-9:20  
LAVAL 6:40-9:15

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PUBLICITAIRE  
**LIONS 88** CANNES  
Le PARISIEN 4:50-9:30

**CAYENNE** PALACE UN FILM DE ALAIN MALINE  
Le PARISIEN 12:30-2:35  
7:05

VERSION FRANÇAISE  
**TAP DANCE** version française de TAP  
COLUMBIA TRI-STAR FILMS OF CANADA  
Le PARISIEN 1:20-4:10  
7:00-9:25  
VERSAILLES 6:50-9:15

Une super-machine à combattre  
LORENZO LAMAS  
**L'Indomptable** version française de SNAKE EATER  
GREENFIELD PARK 7:15-9:25  
LAVAL 7:15-9:20  
VERSAILLES 7:20-9:40  
ET EN ANGLAIS AU PALACE

EN NOMINATION POUR 8 OSCARS incluant: MEILLEUR FILM  
GAGNANT DE L'OURS D'OR Festival de Berlin 89  
DUSTIN HOFFMAN TOM CRUISE  
VERSION FRANÇAISE  
**RAIN MAN**  
Le PARISIEN 1:00-3:45  
6:40-9:40  
LAVAL 6:45-9:30  
GREENFIELD PARK 7:00-9:40  
VERSAILLES 6:45-9:30  
CINÉMA REX 7:00-9:30  
Le PARISIEN 9:00  
et en anglais à l'IMPERIAL, FAIRVIEW, DU PARC, CINÉMA V et PINE (St-Adèle)

UN NOUVEAU SERVICE TÉLÉPHONIQUE CHEZ CINÉPLEX ODEON DE 11:00 A.M. à 10:00 P.M. POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT FILMS, HORAIRES, CINÉMAS ET LOCATIONS UN SEUL NUMÉRO: 849-FILM

GUIDE CINÉPLEX ODEON 375 MARDIS

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICUÉE DANS L'HORAIRE.

<p><b>FAUBOURG</b> 1616 quest. rue St. Catherine THE BURBS (G) Dolby Stéréo THX 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:25 DANGEROUS LIAISONS (14 ans) Dolby Stéréo THX / 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30 BILL &amp; TED'S EXCELLENT ADVENTURE (G) Dolby Stéréo 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stéréo 2:00 - 4:30 - 7:20 - 9:40 PLACE ALEXIS NIHON Metro Atwater SKIN DEEP (14 ans) Dolby Stéréo 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20 TRUE BELIEVER (14 ans) Dolby Stéréo 1:30 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:40 MISSISSIPPI BURNING (14 ans) Dolby Stéréo 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:40 Exc. Jeudi 18 Mars: 1:45 - 4:15 - 9:40 THE FLY #2 (18 ans) / 2:00 - 4:30 - 7:20 - 9:45</p>	<p><b>CREMAZIE</b> 8610 rue St. Denis CHOUANS (G) Dolby Stéréo / 8:00 DAUPHIN 2396 rue Beaubien CAMILLE CLAUDEL (G) Dolby Stéréo 1:30 - 4:45 - 8:00 BAGDAD CAFÉ (G) (v. française) Lun.: 7:15 - 9:15 Mardi au Jeudi: 2:15 - 4:15 - 7:15 - 9:15 ST-DENIS 1590 rue St. Denis TEQUILA SUNRISE (G) Dolby Stéréo (v. française) 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30 JUMEAUX (G) / 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 JEAN-TALON 1425 est. Jean-Talon, Angie Pré-IX TEQUILA SUNRISE (G) (v. française) 7:00 - 9:20 LONGUEUIL Place Longueuil, 825 ouest, rue St. Charles JUMEAUX (G) / 7:10 - 9:20 TEQUILA SUNRISE (G) (v. française) 7:20 - 9:40 BROSSARD Mail Champlain, 6600, boul. Taschereau CAMILLE CLAUDEL (G) / 7:45 PIÈGE DE VENUS (14 ans) / 7:00 - 9:00 DANS LE VENTRE DU DRAGON (G) Dolby Stéréo / 7:15 - 9:20 CARREFOUR LAVAL 2130, boul. Le Carrefour QUAND LES FEMMES S'EN MÉLENT (14 ans) 7:05 - 9:25 LA PETITE VOLEUSE (G) / 7:05 - 9:15 CAMILLE CLAUDEL (G) Dolby Stéréo Mardi: 5:15 - 8:30 / Lun.-Merc. et Jeudi: 7:45 TEQUILA SUNRISE (F.R.) (G) (v. française) 7:00 - 9:20 THE BURBS (G) Dolby Stéréo Mardi: 5:15 - 7:30 - 9:35 Lun.-Merc. et Jeudi: 7:30 - 9:35 SKIN DEEP (14 ans) Dolby Stéréo Lun.-Merc. et Jeudi: 7:15 - 9:30 Lun.-Merc. et Jeudi: 7:15 - 9:30 ODEON LAVAL Centre 2000, 3190 ouest, boul. St. Martin DANS LE VENTRE DU DRAGON (G) Dolby Stéréo / 7:15 - 9:20 JUMEAUX (G) / 7:30 - 9:35 ASTRE 9480, boul. LaSordaire DANS LE VENTRE DU DRAGON (G) Dolby Stéréo / 7:15 - 9:20 THE FLY #2 (18 ans) Dolby Stéréo / 7:00 - 9:20 SKIN DEEP (14 ans) Dolby Stéréo / 7:00 - 9:00 THE BURBS (G) / 7:15 - 9:15 LE PARADIS #215, rue Hochetaga DANS LE VENTRE DU DRAGON (G) Dolby Stéréo / 7:00 - 9:00 TEQUILA SUNRISE (G) (v. française) 7:00 - 9:10 JUMEAUX (G) / 7:15 - 9:15</p>	<p>MEL GIBSON · MICHELLE PFEIFFER <b>TEQUILA SUNRISE</b> Un cocktail redoutable EN VERSION FRANÇAISE ST-DENIS, JEAN-TALON, LONGUEUIL, CARREFOUR LAVAL, LE PARADIS UN FILM DE ROBERT VAN KERING <b>LE PIÈGE DE VENUS</b> COMPLEXE DESJARDINS, CARREFOUR LAVAL LE MOI D'ARGENT LA VENISE '88 UN FILM DE THEO ANGELOPOULOS DANS LE BROUILLARD COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS BERRI 14 ans COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS <b>DEUX</b> un film de CLAUDE ZIDI BERRI CAMILLE CLAUDEL LE DAUPHIN, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL, PLACE DU CANADA BILLY &amp; TED'S EXCELLENT ADVENTURE VERSION ORIGINALE ANGLAISE COUPONS REFUSÉS LE FAUBOURG, POINTE-CLAIRE, SQUARE DÉCARIE la petite voleuse En nomination pour 4 César! Meilleur réalisateur Meilleure actrice Meilleur scénario Meilleure affiche CHARLOTTE GAINSBOURG COMPLEXE DESJARDINS, CARREFOUR LAVAL JOHN RITTER VERSION ORIGINALE ANGLAISE 14 ans <b>SKINDEEP</b> un film de Blake Edwards. COUPONS REFUSÉS PLACE ALEXIS-NIHON, SQUARE DÉCARIE, CARREFOUR LAVAL, ASTRE DANGEROUS LIAISONS VERSION ORIGINALE ANGLAISE LE FAUBOURG, POINTE-CLAIRE</p>
---	---	--

COMPLEXE DESJARDINS

REGARDEZ LA SOIRÉE DES OSCARS LE MERCREDI 29 MARS

## Musique

## Dang Thai Son fait ses débuts à l'OSM



Sir Neville Marriner


**PASCALE BRÉNIEL**  
*collaboration spéciale*

Aujourd'hui et demain, le pianiste vietnamien Dang Thai Son fera ses débuts avec l'OSM dans le cadre des « Concerts gala ». Nous pourrions entendre la *Petite suite*, de Lutoslawski, le Concerto pour piano no 21 (K. 467), de Mozart, et la Symphonie no 2, de Sibelius. Sir Neville Marriner, fondateur du célèbre ensemble The Academy of St. Martin-in-the-Fields, sera au pupitre de l'OSM. Depuis 1983, il est également chef permanent de l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart. (Salle Wilfrid-Pelletier de la Place-des-Arts, à 20 h).

## DU VIN ET DES NOTES

Le prochain concert de la Société de musique contemporaine du Québec prend une for-

me un peu particulière. En effet, pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de Bruce Mather, la SMCQ met au programme quatre de ses oeuvres (*Un cri qui durerait la mer*, *Ausone*, *Clos de Vougeot* et *Scherzo*) et une création de John Oliver. Puisque Mather est également un grand amateur de vin, la soirée sera clôturée par une dégustation. L'événement se tiendra jeudi soir, au salon Ovale du Ritz-Carlton. Walter Boudreau dirigera l'Ensemble de la SMCQ. Ce concert sera rediffusé au réseau MF de Radio-Canada, le dimanche de Pâques, à 19 h 30, dans le cadre de l'émission *Musique actuelle*. (Information: 843-9305).

## CONCOURS POUR LES JEUNES COMPOSITEURS

La Société des droits d'exécution du Canada annonce la tenue de son concours annuel destiné aux jeunes compositeurs âgés de moins de 30 ans. Les oeuvres présentées doivent correspondre à une des catégories suivantes: musique pour orchestre (12 instruments et plus), musique pour instrument seul ou musique de chambre (jusqu'à 11 instruments), musique pour une ou plusieurs voix

(avec ou sans instruments) et musique électroacoustique et par ordinateur.

Quelque 12 000 \$ de prix seront attribués aux lauréats. Les oeuvres soumises doivent avoir été composées au plus tôt l'an dernier. La date limite d'inscription est fixée au 30 avril. Le nom des gagnants sera dévoilé en juin. Les formulaires ainsi qu'une copie des règlements peuvent être obtenus auprès des départements et facultés de musique ou directement aux bureaux de la SDE. Celui de Montréal est situé au 625, avenue Président-Kennedy, bureau 1200 (tél.: 849-3294).



Dang Thai Son

## LADIE'S MORNING MUSICAL CLUB

Le Ladies Morning Musical Club présente, le dimanche 19 mars à la salle Pollack, un récital de Dmitry Sitkovetsky, violon, et Marina Gusak-Grin, piano. Au programme: la Sonate no 1, en fa majeur (op. 8) de Grieg, la Sonate no 1, en sol majeur (op. 78), de Brahms, la Sonate no 1, en fa mineur (op. 80), de Prokofiev, et *Tzigane*, de Ravel. Le récital débute à 15 h 30.

XEROX

# “Touchez du doigt les années 90”

**Paul Hancock**

Northern Telecom  
 Superviseur de la reproduction  
 de l'impression au laser



## Avec le nouveau duplicateur Xerox 5090, une touche... et vous êtes parti pour la gloire.

C'est simple, le 5090 vous donne une plus grande maîtrise de vos tirages internes que n'importe quel autre duplicateur sur le marché aujourd'hui.

Le 5090 fait tout ce que vous lui demandez, des tirages les plus simples aux plus compliqués. Et toutes les fonctions sont programmables à partir d'un écran de commande tactile en couleur qui fait du 5090 le duplicateur le plus perfectionné qui soit, et en même temps le plus facile à utiliser. Pensez à tous ces avantages: rapidité, souplesse et finition des documents - vous pouvez même relier des livres et y ajouter des couvertures imprimées ainsi que des intercalaires - en une opération simple et intégrée au 5090... plus une qualité de reproduction qui défie celle des duplicateurs offset. C'est tout ça le 5090!

Lorsque Northern Telecom a vu le 5090 à l'oeuvre, elle a constaté à quel point il serait avantageux pour son entreprise. Elle en a acheté un et elle est la première compagnie au Canada à devenir maître de la situation grâce à la technologie d'avant-garde du 5090.

Prenez donc la situation en main et touchez du doigt les années 90!

Prenez rendez-vous aujourd'hui en composant 514-288-2600 pour avoir une démonstration du 5090.

J'aimerais en savoir davantage sur le Xerox 5090.

- Veuillez me faire parvenir plus de renseignements.  
 Veuillez m'envoyer un représentant.

Veuillez envoyer ce coupon à l'adresse suivante:  
 Xerox Canada Inc.,  
 5650 Yonge Street, North York, Ontario M2M 4G7

NOM (en lettres majuscules s.v.p.) \_\_\_\_\_ TITRE \_\_\_\_\_  
 ENTREPRISE \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
XEROX et 5090 sont des marques de commerce déposées de XEROX CORPORATION utilisées par XEROX CANADA INC. en tant qu'usager licencié.

**On répond à vos besoins**

